

Compte rendu du Conseil municipal de Gilhac et Bruzac

Séance du 11 septembre 2020

Le onze septembre deux mil vingt, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Gilhac et Bruzac (Ardèche), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert BOUVIER, maire.

Présents : Mesdames Pascale BORIE, Héléna CHARMETTE, Jeannine CHAVE, Coraline NOUYRIGAT, Germaine TRACOL,
Messieurs Gilbert BOUVIER, Jérôme CHAIX, Gaëtan CHARMETTE, Francis CHEVALIER, Gilbert MULLET

Excusés : Christine HASSE (pouvoir à Héléna CHARMETTE),

Secrétaire de séance : CHAVE Jeannine, 2^{ème} adjointe

Le maire ouvre la séance à 20h et souligne que le quorum est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer en tous points.

Après lecture, le compte-rendu de la séance du 24 juin 2020 est approuvé, avec une modification pour préciser le sens d'une phrase. Le maire propose ensuite de passer à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un délégué au Comité national d'action sociale (CNAS)

Monsieur le maire explique à l'assemblée que la commune a adhéré en 2018 au CNAS pour étoffer les prestations sociales accessibles aux agents.

Au vu des dernières élections municipales, l'organisme demande à chaque commune membre de désigner deux délégués, l'un au sein des élus, l'autre au sein des bénéficiaires.

Se porte candidat aux fonctions de délégué des élus au CNAS :

- M. Francis CHEVALIER

Le conseil municipal accepte cette candidature à l'unanimité.

2. Désignation d'un représentant à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Monsieur le maire explique à l'assemblée que la commission locale d'évaluation des charges transférées s'occupe d'estimer les transferts de charge liés à un transfert ou une restitution de compétence, entre la Communauté d'Agglomération et les communes.

La CAPCA ayant fixé le nombre de membres de la commission à 42, soit 1 représentant par commune, il appartient maintenant au Conseil municipal de désigner son représentant.

Se porte candidat à cette fonction :

- M. Gilbert BOUVIER

Le conseil municipal accepte cette candidature à l'unanimité.

3. Demande de financement de l'OGEC (école privée de St Laurent du Pape)

Monsieur le Maire rapporte la demande de financement faite par l'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) de l'école St Exupéry, école privée de St Laurent du Pape pour l'année écoulée.

Il rappelle que la commune est tenue de participer à la scolarisation des enfants, d'autant qu'il n'y a pas de structure sur la commune, et ce d'un montant équivalent à ce que verse la mairie de la commune sur laquelle est située l'école. La contribution est due pour les enfants en âge de scolarité obligatoire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE la participation annuelle aux frais de scolarisation des élèves d'âge scolaire obligatoire de l'école privée St Exupéry, à hauteur du forfait versé par la commune de Saint Laurent du Pape.
- AUTORISE le Trésor Public à régler la somme correspondante.

4. Octroi de subventions aux associations

Parmi les nombreuses demandes de subventions reçues, Monsieur le maire propose au Conseil municipal de reconduire en 2020 les subventions attribuées en 2019. Ces associations sont celles proposant des services dont les habitants de la commune bénéficient le plus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ADMR 300 € (art. 6574)
- Les Restaurants du Cœur 250 € (art. 6574)
- A.S.P.A - Refuge Saint Roch 50 € (art. 6574)

5. Divers

Constitutions des commissions

Commission communication

Gilbert BOUVIER, Gaëtan CHARMETTE, Francis CHEVALIER et Hélène CHARMETTE.
La parution d'un bulletin municipal sera à prévoir pour décembre ou janvier.

Commission finances

Gilbert BOUVIER, Germaine TRACOL, Jeannine CHAVE et Jérôme CHAIX.

Commission travaux

Gilbert BOUVIER, Germaine TRACOL, Jeannine CHAVE, Francis CHEVALIER, Coraline NOUYRIGAT et Gilbert MULLET.

La première réunion est fixée au vendredi 9 octobre 2020, à 19h00 à la mairie.

Commission "socio-culturelle" (appellation à confirmer)

Madame Héléna CHARMETTE interpelle l'assemblée quant à la création d'une commission sociale et/ou culturelle. Plusieurs élus manifestent leur intérêt et cette commission est constituée de Francis CHEVALIER, Coraline NOUYRIGAT, Pascale BORIE et Héléna CHARMETTE.

Point sur les travaux

Le portail du cimetière de Bruzac a été posé par l'équipe Tremplin, mais il leur restait quelques petites finitions à réaliser.

A Mélières, la canalisation d'eau potable a été remplacée par le Syndicat d'eau potable (SEP CPV). Le devis demandé pour la réfection du chemin en concassé étant assez élevé, le maire a demandé une estimation au service des routes pour un goudronnage, afin d'évaluer les différences de coûts.

A Grangeon, les travaux prévus à la hauteur du hameau n'ont pas encore été réalisés, à savoir élargissement du chemin, création d'un fossé et d'une traversée de route.

Au hameau de Boussenac, la préparation des travaux de régularisation des chemins, prévu en coordination avec les travaux d'extension du réseau d'eau potable (SEP CPV) est en cours.

Point sur le budget

Le maire fait une brève présentation des comptes, arrêtés au 8 septembre et informe les élus que les tableaux et graphiques ont été envoyés par email.

Visites aux maires des communes voisines

Une rencontre a eu lieu avec les élus de Saint Laurent du Pape et Beauchastel pour évoquer les sujets communs : école, cimetière, voirie.

A cette occasion a été évoqué le projet de mutualisation des travaux de remise en état de la route d'Aubinas, entre la route de Goutaillé et la RD 266 à Pépeyrier, tronçon sur lequel la voie communale n'est plus praticable car les précédentes municipalités des communes concernées n'ont jamais voulu entretenir cette portion de voirie. A présent, les élus rencontrés sont favorables à ce que notre commune demande une estimation, afin de calculer, au prorata, le coût à leur charge. En cas d'approbation, notre commune se chargera de coordonner les travaux.

Une rencontre a aussi eu lieu avec St Georges les Bains pour évoquer les sujets communs : école, cimetière, voirie.

Couverture mobile

Une étude technique est en cours pour la pose d'une antenne relais sur un terrain proposé en limite de Boffres, au serre de Lierne. Une demande d'estimation quant aux frais de raccordement a été transmise au Syndicat des énergies (SDE07). Ce site permettrait de desservir les quartiers de Bruzac à Rotisson, y compris certains hameaux sur Touloud.

Les conclusions de l'étude arriveront peut-être d'ici la fin de l'année, permettant d'espérer que le projet soit inscrit sur l'arrêté national en 2021 et une finalité des travaux à l'horizon 2023.

Signalétique

Madame Germaine TRACOL présente certaines des améliorations prévues, en particulier sur le signalement de la salle des fêtes.

Rendez-vous divers

Une présentation du projet photovoltaïque privé, quartier Goutaillé, par le maître d'ouvrage est proposée aux élus le jeudi 8 octobre à 20h00, sous réserve de confirmation.

La visite des bâtiments communaux est prévue le samedi 24 octobre matin.

La prochaine séance du Conseil municipal est fixée au vendredi 16 octobre 2020, à 20h00 à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Version définitive, validée lors du Conseil municipal du 16 octobre 2020